

Grille de prix de l'Offre électricité

Applicable à partir du 01 mai 2022
Offre de fourniture d'électricité pour les clients particuliers

L'Offre électricité porte sur la fourniture d'électricité et sur l'accès et l'utilisation du Réseau Public de Distribution, à destination des clients résidentiels.

La grille de prix de l'Offre électricité:

Puissance KVA	BASE				HP/HC					
	Abonnement (€/mois)		kWh Base (€/kWh)		Abonnement (€/mois)		kWh Heure Pleine (€/kWh)		kWh Heure Creuse (€/kWh)	
	HT	TTC*	HT	TTC*	HT	TTC*	HT	TTC*	HT	TTC*
3	7,12	8,63	0,2212	0,2745						
6	9,23	11,34	0,2212	0,2745	9,68	12,02	0,2347	0,2907	0,1850	0,2311
9	11,43	14,16	0,2212	0,2745	12,22	15,31	0,2347	0,2907	0,1850	0,2311
12	13,66	17,01	0,2212	0,2745	14,67	18,49	0,2347	0,2907	0,1850	0,2311
15	15,74	19,69	0,2212	0,2745	17,04	21,59	0,2347	0,2907	0,1850	0,2311
18	17,91	22,48	0,2212	0,2745	19,26	24,52	0,2347	0,2907	0,1850	0,2311
24	22,48	28,28	0,2212	0,2745	24,16	30,88	0,2347	0,2907	0,1850	0,2311
30	26,89	33,92	0,2212	0,2745	28,57	36,73	0,2347	0,2907	0,1850	0,2311
36	31,43	39,69	0,2212	0,2745	32,90	42,50	0,2347	0,2907	0,1850	0,2311

La composition du prix de l'offre

(Article 5 et Annexe 1 des Conditions Générales de Vente)

Les prix toutes taxes comprises (TTC), tels qu'indiqués sur la grille de prix ci-dessus, correspondent à :

- l'abonnement, dont le montant est fonction de la puissance mise à disposition,
- la consommation, égale au nombre de kWh consommés, multiplié par le prix unitaire du kWh.

Chacune de ces deux parties du prix intègre le prix de l'acheminement de l'électricité sur les réseaux, auquel s'ajoutent

- la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA),
- la Taxe Locale sur la Consommation Finale d'électricité (TLCFE),
- la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'électricité (TICFE),
- la TVA, au taux de 5,5% pour l'abonnement et de 20% pour les consommations.

Le montant des taxes applicables est disponible sur le site internet sowee.fr.

Notes communes à tous les fournisseurs :

Les prix mentionnés ci-dessus sont toutes taxes comprises.

Les clients dont les ressources du foyer sont inférieures à un certain plafond défini par décret bénéficient, sur demande, d'une déduction forfaitaire sur leur facture pendant un an renouvelable.

* Prix TTC fourni à titre indicatif, susceptible de varier en fonction des taxes appliquées par la commune du site de consommation du client